

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2019

---

**CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 398

présenté par  
Mme de La Raudière

-----

**ARTICLE 74**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Les rapports annuels suivants présentent des volets relatifs aux thématiques retenues par le comité d'évaluation. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin que les effets du texte sur la croissance et la transformation des entreprises soient étudiés sur le long terme, cet amendement prévoit qu'après la première période d'évaluation, les thématiques étudiées prioritairement soient choisies par le comité.